



REPUBLIKAN' I MADAGASIKARA
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE

PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE
CROISSANCE INCLUSIVE
(PCMCI)

Crédit IDA N° 7060-MG – Don N°D982 MG
P173711



AGENCE ROUTIERE



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres International

(Processus d'Appel d'Offres à deux Enveloppes sans Préqualification)

| | |
|---|--|
| Pays | : Madagascar |
| Maître d'Ouvrage | : Ministère des Travaux Publics |
| Agence d'Exécution | : Agence Routière |
| Projet | : PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PCMCI) |
| Financement | : Crédit IDA n°7060-MG et Don n°D982-MG |
| Titre du Marché | : TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°10 ENTRE AMPANIHY ET AMBOVOMBE REPARTIS EN DEUX LOTS Lot 1 : AMPANIHY (215+700) - BELOHA (PK 308+600) Lot 2 : BELOHA (PK 308+600) – AMBOVOMBE (PK 420+366) |
| AOI No | : 01 – 2024-TX-RNS 10/36-PCMCI |
| Date de lancement | : 07 février 2024 |
| Date de la réunion préparatoire | : 14 février 2024 |
| Date des visites des lieux | : 20 au 21 février 2024 |
| Date limite de remise des offres | : 20 mars 2024 à 09 heures 30 minutes |

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le coût du PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PCMCI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre des Marchés de TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°10 (RNS 10) ENTRE AMPANIHY ET AMBOVOMBE REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :
 - LOT 1 : AMPANIHY (PK 215+700) – BELOHA (PK 308+600)
 - LOT 2 : BELOHA (PK 308+600) – AMBOVOMBE (PK 420+366)
2. L'Agence Routière (AR) invite, par la présente, les Soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des : TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°10 (RNS 10) ENTRE AMPANIHY ET AMBOVOMBE REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :

- LOT 1 : AMPANIHY (PK 215+700) – BELOHA (PK 308+600)
 - LOT 2 : BELOHA (PK 308+600) – AMBOVOMBE (PK 420+366)
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI » cinquième édition septembre 2023 (« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.
 4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Agence Routière et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau, de 8h à 16h à l'adresse indiquée ci-dessous.
 5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être demandé à l'adresse ci-dessous.
 6. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 mars 2024 à 9 heures 30 minutes** (heure locale Antananarivo Madagascar). L'appel d'offres par voie électronique *ne sera pas* permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous, le **20 mars 2024 à 9 heures 30 minutes** (heure locale Antananarivo Madagascar). Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.
 7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de :
 - Lot 1 : 3 900 000 000 Ariary
 - Lot 2 : 4 400 000 000 Ariary

En cas d'utilisation d'autre monnaie que l'ARIARY, le taux de change utilisé pour avoir l'équivalence en ARIARY, sera le taux moyen publié par la Banque Centrale de Madagascar, à la date du 07 février 2024, au lien https://www.banky-foibe.mg/marche_marche-de-change

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le Coordonnateur de Projet PCMCI
Bâtiment principal de l'Agence Routière,
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101 MADAGASCAR
E-mail : offres.pddr@gmail.com;
Copie à : rpm.pddr2@gmail.com; apm.pddr@gmail.com;
Site Web : <https://agenceroutiere.mg/>

Le Coordonnateur de projet

Marc TSARANIRINA